



# Susciter et accompagner l'organisation collective des parents solos

Une formation proposée par  
**Parents solos et Compagnie** et le **Réseau des Parents Parfaitement Imparfaits**

Conduite et animée par l'association **Aequitaz**  
**Avec le soutien de la ville de Nantes**

## Objectifs

Les parents solos trouvent ressourcement, entraide et appui dans des groupes de pairs<sup>1</sup>.

La formation proposée est une première marche pour travailler les postures et les méthodes permettant et favorisant l'organisation collective des parents solos.

Une pratique professionnelle ne se transformant pas en deux jours, l'enjeu de la formation est de partir de là où en est chacun-e pour franchir des pas significatifs.

## Public

La formation est à destination des acteurs locaux de la parentalité exerçant au sein des centres sociaux, associations familiales, associations de quartier et services publics.

Elle s'adresse en priorité aux professionnels ou bénévoles en posture d'accompagnement qui sont en contact direct avec les parents solos.

## Lieu et dates

La formation se déroulera **16 et 17 octobre à Nantes** dans les locaux mis à disposition par la ville :

**Salle A – Mairie de quartier de Doulon** - 37, boulevard Louis-Millet 44300 Nantes

La participation aux deux journées est obligatoire.

## Tarifs

Le cout global de la formation est de **50€** par personne. Modalités et bulletin d'inscription en fin de document.

<sup>1</sup> <http://parents-solos-compagnie.org/>

## Contenu de la formation

- **La stratégie d'organisation collective des parents solos :**

Apport autour de ce qui fait problème, de la coresponsabilité, du mandat institutionnel, de la mise en contexte des problèmes, de la co-construction des solutions pour y répondre, de la dimension conscientisante.

Cet apport s'appuiera sur les exemples concrets vécus par les participants. Sur cette base, on explorera plus profondément ce qui relève de la stratégie (direction générale), des techniques (méthodes à utiliser) et des postures (personnelles et professionnelles).

Ateliers pratiques proposés : La posture d'écoute - L'animation de réunion - La mobilisation des personnes - Le leadership dans un groupe

- **L'analyse du contexte.**

- Son influence sur le développement du pouvoir d'agir des personnes. Ce que vivent les parents solos et comment agir avec eux sur ce contexte. Comment s'en sortir sans tomber dans des injonctions paradoxales ? On distinguera alors des injonctions au « devoir d'agir » et le développement du « pouvoir d'agir »
- Le contexte organisationnel du professionnel, son mandat, ses limites et comment se positionner pour pouvoir organiser collectivement les parents solos.

- **Temps d'analyse de la pratique professionnelle.**

Sur la base d'exemples vécus par les participants, avec notamment les témoignages des parents ressources du **Res'PPI**<sup>2</sup>.

- **Application concrète**

Retour sur son terrain et déterminer des actions petites mais significatives pour commencer ou continuer son travail d'organisation.

- **Modalités et supports pédagogiques**

L'animation sera ludique et coopérative sur la base des outils d'animation proposés par AequitaZ<sup>3</sup> : animation de réunion collaborative, mise en débats, mobilisation par réseau, théâtre forum...

Elle s'appuiera sur le développement du propre pouvoir d'agir des participants. La formation est conçue afin qu'ils puissent transférer les acquis dans leur pratique professionnelle. On comprend avec de la théorie. On apprend dans la pratique. Et on reproduit des processus avec de la méthode.

---

<sup>2</sup> <https://www.asso-resppi.fr/>

<sup>3</sup> L'ensemble des outils et méthodes sont disponibles en « version libre » sous licence creative commons sur <https://www.aequitaz.org/>

## Formation 16 et 17 octobre 2018 - Nantes

« *Susciter et accompagner l'organisation collective des parents solos* »

---

### Bulletin d'inscription

Prénom .....

Nom .....

Organisation .....

Fonction .....

Email .....

Téléphone .....

Mes motivations en quelques phrases :

.....

.....

.....

\*\*\*

A renvoyer au plus tard le **10 octobre**

Avec un règlement par chèque à l'ordre de **Parents solos et Compagnie**

à l'adresse suivante :

Res'PPI

9 rue de la Pyramide

44 230 Saint Sébastien sur Loire

Pour tout renseignement :

**Parents solos et Compagnie**

[contact@parents-solos-compagnie.org](mailto:contact@parents-solos-compagnie.org) - Tel : 06 01 07 25 49

**Réseau des Parents Parfaitement Imparfais ( Res'PPI)**

[asso.resppi@gmail.com](mailto:asso.resppi@gmail.com) - Tel : 06 61 13 70 16